



SCHEMA TERRITORIAL ÉDUCATION FAMILLE (STEF)

I 2023-2027

SOMMAIRE

1 • PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	6
PORTRAIT DU TERRITOIRE	7
L'OFFRE DE SERVICE	9
.....	
2 • DIAGNOSTIC	10
CONSTAT ET ANALYSE	11
1. Diagnostic Petite Enfance	11
2. Diagnostic Enfance	11
3. Diagnostic Jeunesse (11-17 ans)	12
4. Diagnostic Jeunesse (17-25 ans)	12
5. Diagnostic Famille	12
PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES	13
.....	
3 • LE STEF	14
LES VALEURS SOCLES	15
LES ENJEUX, AXES, OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION	16
1. Les 5 enjeux	16
2. Les axes stratégiques, objectifs et plan d'action	16
3. L'élaboration du STEF en plusieurs étapes	18
.....	
3 • LE PEC	19
LES AXES, OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION	20
1. Les axes stratégiques et les objectifs	20
2. Le plan d'action	21
LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PEC	22
.....	

4 • GOUVERNANCE ET PILOTAGE	23
LA GOUVERNANCE	24
LE PILOTAGE ET LE SUIVI TECHNIQUE	25
5 • ÉVALUATION ET SUIVI	26
ÉVALUATION ET SUIVI DE LA DÉMARCHE STEF	27
ÉVALUATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION DU STEF	28
LEXIQUE	30

| ÉDITO

La famille!

À l'agglomération « la famille » prend tout son sens, grâce à ses multiples compétences y compris celles partagées avec les communes, de l'éducation en passant par l'habitat avec la complicité de la mobilité ou de la culture, elles se traduisent par de nombreux services qualitatifs auprès des familles ; de la toute petite enfance, à l'enfance jusqu'à la jeunesse et plus encore...

Notre feuille de route éducative rassemble des actions via le Projet Educatif Communautaire en direction de tous les enfants et jeunes. Ce combo nous pousse aujourd'hui à porter une réelle politique transversale autour de la famille, pour que tous nos enfants puissent avoir accès à des solutions d'accueil, des contenus ludiques et sportifs, éducatifs, culturels, scolaires et autres. Et pour cela, nous souhaitons être au plus près des parents, des familles afin qu'ils puissent se sentir soutenus dans ce long parcours de la naissance jusqu'à l'autonomie et également acteurs de ce projet!

Le contenu de ce document, le Schéma Territorial Education et Famille, reflète nos ambitions, nos valeurs en tant que représentant de la population mais aussi les moyens qui nous permettront d'offrir et garantir les mêmes chances de réussite, d'épanouissement et d'émerveillement pour tous, sur l'ensemble du territoire.

Évidemment, nos partenaires clés, la CAF du Tarn, l'Inspection de l'Académie, le Département du Tarn et les mouvements associatifs et bien d'autres, seront garants de cette volonté afin que l'on puisse, tous ensemble, toucher, sensibiliser et informer les familles. Que l'on vive en milieu rural, dans des quartiers urbains ou populaires, notre objectif est que chaque famille, chaque enfant, chaque jeune, puisse gravir l'échelle sociale.

Être au plus près de la famille nous semble aujourd'hui le chemin à poursuivre pour que tous les enfants et jeunes puissent grandir pleinement, faire des rencontres qui façonneront leur vie, réaliser ou participer à des actions qui pourront devenir de beaux souvenirs voire des déclics ou tout simplement vivre et trouver sa place dans le monde ici ou ailleurs.

Paul Salvador

Président de la Communauté
d'agglomération Gaillac • Graulhet

Christophe Hérin

Vice-président en charge
du Schéma Territorial Education
Famille

Christophe Gourmanel

Vice-président en charge de
l'Éducation-jeunesse et de la Petite
Enfance

INTRO

Un Schéma Territorial Éducation-Famille (STEF)

Les politiques en direction de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et de la Famille sont des axes forts du projet de la Communauté d'agglomération. Elle réaffirme ses ambitions au travers du STEF qui renforcera l'attractivité du territoire.

En amont du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) et du Projet Éducatif Communautaire (PEC), une réflexion a été engagée fin 2022-début 2023 visant à optimiser les organisations pour s'ajuster aux nouvelles réalités du territoire.

Alimenté par l'ensemble des dispositifs, schémas, projets stratégiques du territoire et afin de garantir la transversalité des actions portées, un Schéma Territorial Éducation Famille a été pensé en tenant compte des compétences intercommunales et celles partagées avec les communes.

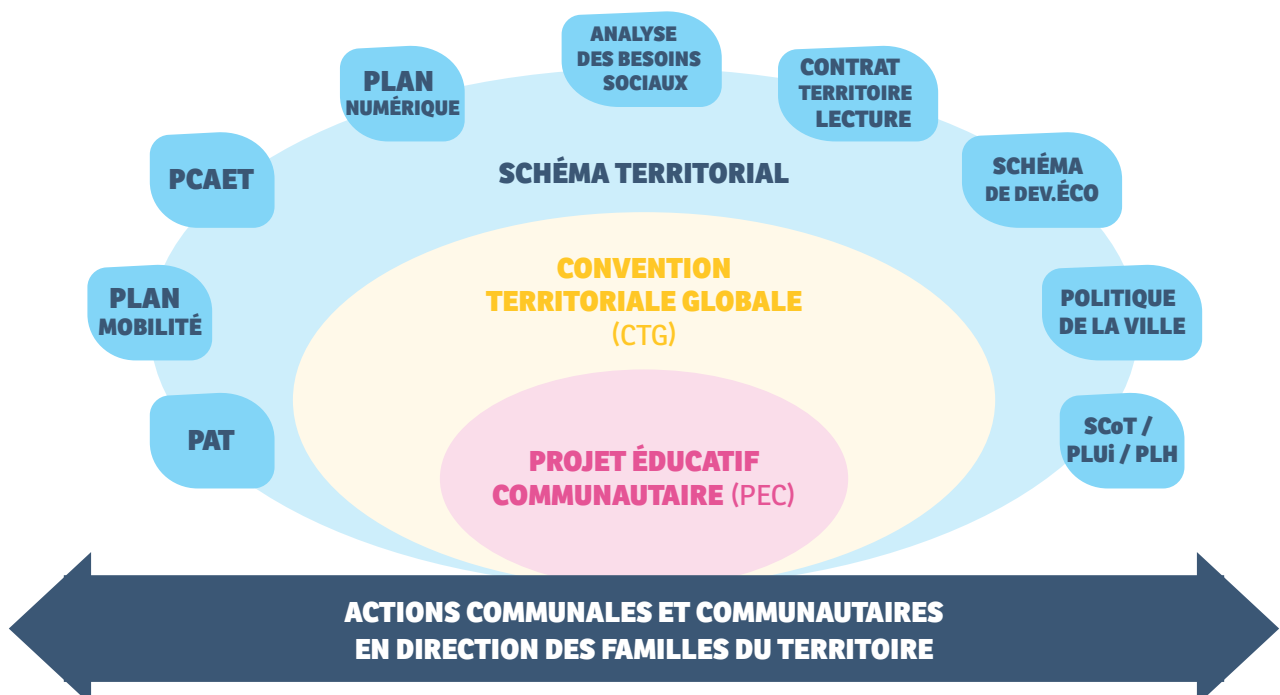
En parallèle, a été pensée une fusion du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) avec le PEC, représentant le volet éducatif de la CTG.

À la suite de plusieurs temps de diagnostic et de réflexion autour de l'élaboration du Schéma Territorial Éducation-Famille, l'évaluation de la première CTG et du PEDT, un séminaire a réuni élus, partenaires et acteurs pour réfléchir et construire le STEF le 18 mars 2023.

Ainsi, il a pu être identifié des problématiques qui ont conduit à la définition d'enjeux, d'axes stratégiques et d'objectifs.

Enfin, il a été envisagé de construire un STEF évolutif dans le temps, permettant une plus grande souplesse. Ce schéma se veut représentatif de la politique éducative ambitieuse et cohérente de la Communauté d'agglomération et de ses partenaires : la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn, la Mutualité Sociale Agricole, l'État, l'Éducation Nationale, le SDJES, la Région, le Département.

Le STEF en un clin d'œil





1 | PRÉSENTATION

du territoire

PORTRAIT

DU TERRITOIRE



74 574 hab
Croissance démographique 1,3%



À 30 min
d'un pôle urbain



56 communes

1 164 km²

20,5% de la superficie du Tarn

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



SES FORCES

- Territoire attractif sur le plan résidentiel,
- Cadre de vie recherché,
- Augmentation de la population active,
- Territoire doté de tous les services à la vie des familles et d'une richesse culturelle,
- Diversité d'équipements sportifs,
- Amélioration des transports et du transport à la demande, développement des mobilités douces,
- Offre locative à loyer modéré accessible à 64% des habitants,
- Accompagnement dans la rénovation de logements (OPAH) et volonté de diversifier l'offre d'habitat et d'agrandir le parc locatif,
- Lancement d'un diagnostic social sur l'évaluation des besoins en habitat pour les gens du voyage,
- Culture du "bien manger" avec le PAT.



SES FAIBLESSES

- Manque de logements locatifs,
- Baisse du nombre de naissances,
- Départ des jeunes de -20 ans par manque d'emploi, 30% des actifs travaillent en dehors du territoire,
- Vieillesse de la population avec l'augmentation du nombre de seniors,
- Entretien coûteux des équipements sportifs,
- Manque de modalités de déplacement et leur coût,
- Raréfaction des services administratifs et médicaux en milieu rural.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



10% des familles
sont monoparentales
+35% d'entre elles se concentrent
sur Gaillac, Graulhet et Rabastens



37% des ménages
sont des couples
avec enfants



Stabilisation
des 0-3 ans
depuis 2020



Nombre d'enfants
en baisse
sauf les 12-17 ans



Taux de pauvreté
15% des ménages

L'OFFRE DE SERVICE



PETITE ENFANCE

- Offre d'accueil collectif autour de **16 lieux d'accueil communautaires** et associatifs : **355 places en accueil collectif**, **757 enfants de moins de 6 ans** accueillis par an en moyenne, **1 micro-crèche privée**
- **255 assistantes maternelles** en activité pour **760 places en accueil individuel** en 2022, dont 12 exercent dans les 6 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) du territoire, **635 enfants par an** accueillis en moyenne
- Accompagnement des familles et des assistant(e)s maternel(le)s par **Le Relais Petite Enfance**
- Diversité et **maillage territorial** des actions de **soutien à la parentalité**
- **3 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**



ENFANCE

- **5 secteurs éducatifs**
- **28 structures périscolaires communautaires et associatives (ALAE)** avec un fonctionnement en multisites en secteur rural
- **18 structures extrascolaires ALSH**
- **47 locaux communautaires** à entretenir
- **6 500 repas servis par jour** et 10 cuisines centrales, autonomes, satellites



JEUNESSE (11-17 ANS)

Accueil de loisirs pour les jeunes de 11-17 ans :

- **4 Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)** à Gaillac, Graulhet, Rabastens et Técou

- **1 accueil Jeunes** à Lisle sur Tarn
- **6 associations ALSH** agréées 11- 17 ans



JEUNESSE (17-25 ANS)

La Communauté d'agglomération mène depuis peu une réflexion sur une politique Jeunesse pour les 17-25 ans. Les acteurs locaux :

- **MJC** du territoire
- **Missions locales** Tarn Nord et Tarn Sud
- **Maison des Adolescents** (permanences à Graulhet)
- **Tarn Espoir** (permanences à Gaillac)



FAMILLE

Soutien à la parentalité :

- **RPE** (Relais Petite Enfance)
- **3 LAEP** à Gaillac, Rabastens et Graulhet et 1 LAEP itinérant
- **Maison des familles** de Graulhet
- **"Île aux parents"** à Gaillac, ATPS à Rabastens...



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET ACCÈS AUX DROITS

- CCAS, Maisons France Services, Maisons du Département, CMPA, CAMPS, CMP
- Centre social Mosaic à Gaillac, Maison des Familles et le Tiers lieu « M » à Graulhet, ATPS à Rabastens...



2 | DIAGNOSTIC

CONSTAT ET ANALYSE

Un diagnostic a été réalisé sur les différents secteurs relevant plusieurs constats :

DIAGNOSTIC PETITE ENFANCE



- +** Augmentation du nombre de demandes d'accueil individuel
- Intérêt croissant pour les MAM
- Relais Petite Enfance bien identifié par les parents
- Prise en compte de la mixité sociale via le dispositif "parcours du parent"
- Taux de tension élevé en accueil collectif
- Besoins d'accueil atypiques non satisfaits en crèche
- Métier d'assistant.e maternel.le : manque d'attractivité
- Manque d'articulation entre temps pré-scolaires et scolaires
- Accès à un mode d'accueil: un frein pour un retour à l'emploi
- Augmentation des situations de vulnérabilité
- Accueil inclusif : nécessite des moyens et connaissances spécifiques et un partenariat fort

DIAGNOSTIC ENFANCE



- +** Complémentarité et diversité des projets à destination des enfants
- Harmonisation des projets croisés école/ALAE
- Structures d'accueil bien réparties sur le territoire
- Plan d'accueil inclusif opérationnel
- Meilleure visibilité et cohérence des services Éducation et Jeunesse
- Différences d'organisation des temps d'activités (demi-journée, temps-fractionnés)
- Dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS) trop contraignant limitant son développement
- Problématique d'accès aux équipements en milieu rural
 - Manque d'outils d'évaluation sur l'activité périscolaire
 - Manque de réponses pour les enfants en situation de fragilité
 - Actions d'accompagnement de réussite éducative essentiellement limitées aux Quartiers Politique de la Ville (Programme Réussite éducative)

DIAGNOSTIC JEUNESSE (11-17 ANS)



- +** Complémentarité des interventions
 - Maillage territorial essentiellement associatif
 - Multiplicité d'actions allant de projets participatifs, citoyens, culturels à la consommation de loisirs
- Approche du jeune dans ses besoins/attentes pas toujours en concordance avec la posture de l'animateur
 - Manque de réponses face au harcèlement en milieu scolaire, au décrochage scolaire
 - Manque de propositions en milieu rural

DIAGNOSTIC JEUNESSE (17-25 ANS)



- +** Mise en place du dispositif Information Jeunesse
 - Accueil de jeunes volontaires européens MJC Gaillac et Graulhet (mobilité Internationale européenne)
 - Actions autour des jeunes NEETs (*Ni en emploi, ni en études, ni en formation*)
 - Mise en place d'une démarche de "l'aller vers"
- Manque de réponses en termes d'emploi, de mobilité, de logement, d'accueil et de stagiaires, d'apprentissage
 - Forte alerte sur l'état de santé mentale des jeunes depuis la période Covid
 - Manque de connaissance du public en difficulté (décrochage, insertion professionnelle...)

DIAGNOSTIC FAMILLE



- +** Lieux d'Accueil Enfants Parents bien sollicités
 - Nombreux acteurs engagés dans des actions de soutien à la fonction parentale
 - Existence de divers lieux pour exercer sa citoyenneté en tant que parent
 - Prise de conscience en matière de développement durable
 - Évolution dans les demandes des parents, qui souhaitent un environnement sain pour leurs enfants
 - Participation plus active des parents dans les différentes instances
- Augmentation de la détresse parentale, des difficultés sociales et financières
 - Lien fort entre fracture numérique et non recours au droit
 - Difficultés d'accès aux soins médicaux
 - Manque de logements locatifs
 - Augmentation des sollicitations et besoins d'accompagnement
 - Actions menées restant encore peu connues par les familles

LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Suite aux différents constats et besoins repérés à travers le diagnostic de territoire, il est temps de synthétiser les problématiques identifiées par public ainsi que par thématique (la parentalité, l'accueil inclusif, l'alimentation durable, l'environnement).

Petite enfance

- L'équilibre de l'offre d'accueil doit-il se traduire par un maillage territorial des structures ?
- L'agglomération Gaillac-Graulhet aura-t-elle les moyens de mettre en œuvre un service public Petite Enfance ?
- Ces projets sont-ils les seuls leviers pour garantir une offre d'accueil adaptée aux besoins des familles ?

Enfance

- Comment mieux impliquer l'ensemble des partenaires et parents autour de l'enfant ?
- Comment mieux harmoniser les projets d'école/d'association/d'ALAE/d'ALSH ?
- Comment le jeune public et sa famille peuvent-ils mieux s'approprier les atouts et ressources du territoire ?
- Comment favoriser l'équité et l'accessibilité aux services ?

Jeunesse

- L'offre de loisirs à destination des jeunes est riche, mais répond-elle à leurs besoins d'autonomisation et de rencontres ?

- Quelles solutions en offre de formation, d'aide à l'orientation et d'accompagnement pour les jeunes après 16 ans ?

Parentalité

- Comment mieux accueillir les parents, les nouveaux et les parents délégués dans les structures que leurs enfants et eux-mêmes fréquentent (écoles, crèches, accueils de loisirs, ...)?
- Comment redéfinir posture, place et rôle des acteurs dans l'accompagnement de la fonction parentale ?
- Quelles réponses apporter aux besoins et demandes identifiés ?

L'accueil inclusif

- Comment accueillir dans les meilleures conditions les enfants pouvant fréquenter les accueils collectifs ?
- Comment permettre aux équipes d'assurer un accueil adapté aux enfants en situation de handicap et avoir des activités adaptables ?

- Comment accompagner les familles dans la possibilité et le cadre d'un accueil collectif adapté à leur enfant ?

Alimentation durable

- Comment faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous les enfants scolarisés ?
- Quelles actions pour sensibiliser au gaspillage alimentaire ?

Environnement

- Comment le public jeune ayant pris conscience des phénomènes climatiques peut-il agir individuellement et collectivement ?
- Comment, avec l'ensemble des partenaires, accompagner les personnes les plus vulnérables pour agir dans leur quotidien ?



ATMAUD

3 | LE STEF

Schéma Territorial Éducation-Famille

LES VALEURS

SOCLES DU STEF

La structuration de l'action éducative se fonde sur les valeurs socles énoncées ci-dessous ainsi que sur des principes partagés par l'ensemble des acteurs.

SCHÉMA TERRITORIAL ÉDUCATION FAMILLE

Nous partageons les mêmes valeurs

Vivre ensemble
Solidarité **Justice** **Responsabilité**
Fraternité **Cohérence**
Équité **Subsidiarité** **Singularité**
Partage **Égalité** **Laïcité**
Adaptabilité
Tolérance **Continuité**
Citoyenneté **Liberté**
Humanisme
Respect

Valeurs de la République

Valeurs Éducatives

Principes

LES ENJEUX,

AXES, OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION

Au regard des problématiques soulevées par le diagnostic de territoire, les acteurs concernés par le STEF ont identifié plusieurs enjeux et des axes stratégiques, lesquels les ont amenés à définir des objectifs et les champs d'action pour les 5 années à venir.

LES 5 ENJEUX DU STEF

ENJEU 1

Un territoire dynamique, une complémentarité des interventions publiques

ENJEU 2

L'éducatif et la parentalité au cœur de l'offre de service

ENJEU 3

L'accès aux services pour tous et une prise en compte des familles les plus vulnérables

ENJEU 4

La mobilisation de l'ensemble des politiques publiques dans les **Quartiers Politique de la Ville**

ENJEU 5

Un cadre de vie ambitieux, respectueux des enjeux de la société actuelle

Fort de cette nouvelle formulation d'enjeux, les acteurs ont défini les axes du STEF en tenant compte des éléments du diagnostic territorial.

LES AXES STRATÉGIQUES, OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION DU STEF

Le STEF comprend 6 axes stratégiques, 24 objectifs et un plan d'action de 24 champs d'action visant à répondre aux besoins des familles, des enfants et des jeunes du territoire de 0 à 25 ans :

MAILLER LE TERRITOIRE AVEC DES SERVICES QUI FACILITENT LA CONSTRUCTION ET LA CONCILIATION DE LA VIE SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

• *Consolider et développer l'offre d'accueil en réponse aux besoins et attentes des familles*

- 1 Maintien et consolidation de l'offre d'accueil et du travail partenarial
- 2 Déploiement de nouvelles offres d'accueil, tarifaires et de proximité

• *Viser une équité et une accessibilité de l'offre d'accueil*

- 3 Organisation de grands projets transversaux de territoire
- 4 Développement des compétences des professionnels Petite Enfance, Éducation
- 5 Accessibilité au numérique

• *Amplifier la coopération entre communes et la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet dans les domaines dont les responsabilités sont partagées*

- 6 Mise en place d'instances fédératrices, d'échanges et de réflexion

- *S'inscrire dans une démarche de prévention*

- 7** Développement d'une veille éducative sur le territoire

- 8** Accompagnement des élèves exclus des établissements scolaires

.....

GARANTIR UNE OFFRE ÉDUCATIVE COHÉRENTE ET DE QUALITÉ

- *Favoriser la continuité et la réussite éducative*

- 9** Développement de partenariats institutionnels, associatifs et de la société civile

- 10** Construction du Parcours de l'enfant

- *Co-construire une politique Jeunesse avec les acteurs du territoire*

- 11** Promotion, mobilisation et soutien à l'engagement des jeunes

- *Favoriser l'autonomie, l'engagement et l'insertion des jeunes (16 – 25 ans)*

- 12** Promotion et soutien des formations en alternance, accompagnement des jeunes en recherche de stage

.....

ACCOMPAGNER LA FONCTION PARENTALE

- *Soutenir la participation et l'engagement des parents*

- *Conforter le rôle et la place du parent*

- 13** Consolidation et généralisation du Parcours du parent

- *Renforcer le maillage territorial et la coordination des actions parentalité*

- 14** Déploiement d'actions parentalité dans les zones non pourvues et consolidation de l'existant

.....

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE, DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX DROITS

- *Identifier et Faire connaître les problématiques et priorités en matière de santé publique*

- 15** Sensibilisation et promotion de la santé physique

- 16** Veille et sensibilisation en faveur de la santé mentale

- *Développer des solutions adaptées aux publics en situation de vulnérabilité et/ou dans un parcours d'insertion*

- 17** Accompagnement des familles en situation de vulnérabilité

- *Encourager les initiatives des habitants et des associations*

- 18** Soutien à la participation des publics sous toutes ses formes

- *Renforcer l'accueil inclusif des enfants en situation de fragilité, de handicap ou à besoins spécifiques*

- 19** Consolidation de l'accueil et de l'accompagnement inclusif des publics et sensibilisation des professionnels

- *Lutter contre toutes les formes d'inégalité*

- *Coordonner les dispositifs de droit commun et spécifiques, Favoriser la coopération institutionnelle*

- 20** Mobilisation des services et des partenaires autour de la réussite éducative

.....

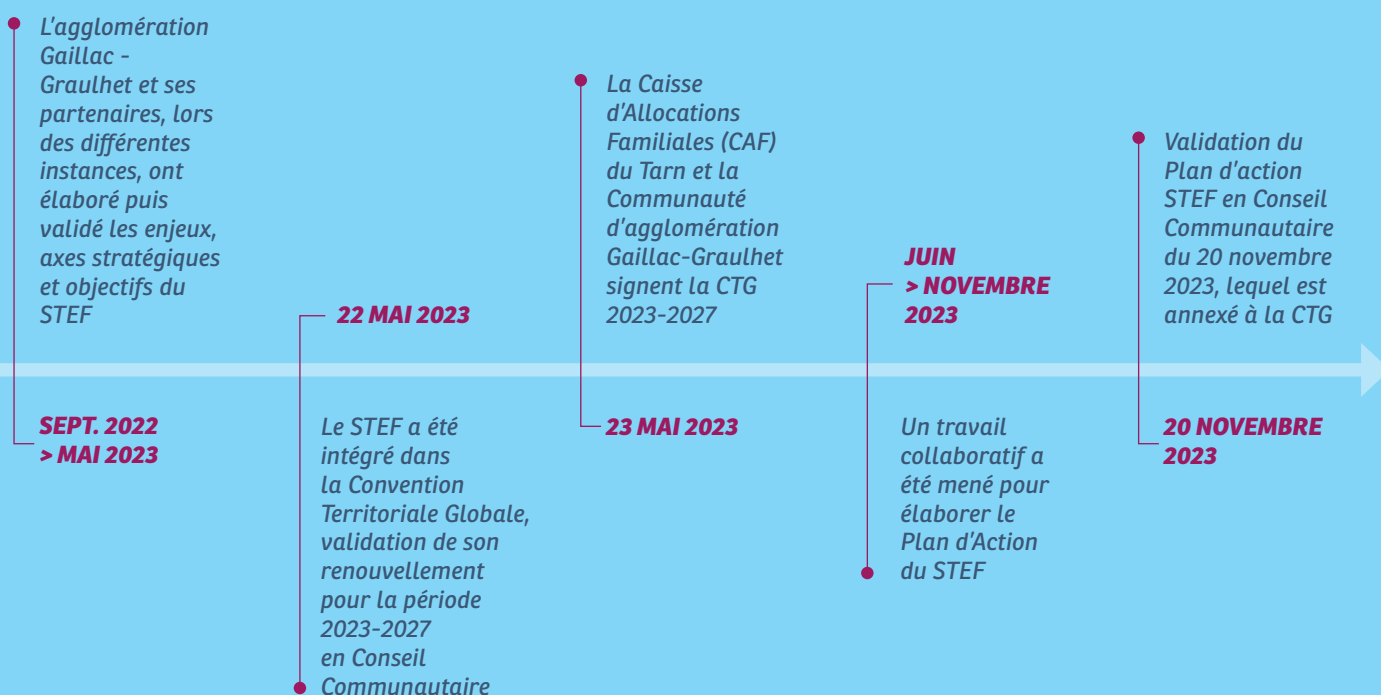
AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET DURABLE

- Renforcer la démarche d'éco-exemplarité dans les structures accueillant du public
- Sensibiliser les familles en matière de santé environnementale
- 21 Sensibilisation et promotion de la santé sociale et environnementale
- Mobiliser les acteurs du Schéma Territorial Éducation-Famille sur les enjeux de transition écologique
- 22 Émergence d'une culture commune autour de la santé

FAVORISER LA MOBILITÉ ET L'ACCÈS AU LOGEMENT

- Proposer des déplacements alternatifs sécurisés, confortables et compétitifs
- Créer du lien social grâce à une dynamique qui mixe offres de mobilité, voirie et déplacements
- Conforter la culture de la mobilité durable sur le territoire
- 23 Amélioration de l'offre communautaire de mobilité
- Produire une offre d'habitat social nouvelle, adaptée aux besoins et durable
- Porter une attention particulière aux besoins en habitat des publics fragiles et Favoriser leur accès au logement
- 24 Promotion et soutien des différentes formes de logement, accompagnement des publics jeunes et des gens du voyage, particulièrement les plus vulnérables

L'ÉLABORATION DU STEF EN PLUSIEURS ÉTAPES





4 | LE PEC

Projet Éducatif Communautaire

LES AXES,

OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION

Fort de cette définition d'une politique globale et partagée, l'agglomération Gaillac - Graulhet a souhaité décliner de manière plus précise ses intentions en direction de la petite enfance, enfance, jeunesse à travers des axes, des objectifs et un plan d'action du PEC donnant du sens aux pratiques des professionnels. Il constitue un réel outil de travail pour les professionnels.

LES AXES STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS

AXE 1

CONTRIBUER à l'épanouissement et à l'émancipation de l'enfant et du jeune

- Participer à la construction de l'enfant et à l'émancipation de l'enfant et du jeune
- Agir pour la protection de l'enfance et de la jeunesse
- Permettre à chaque enfant et jeune d'être acteur de ses besoins et de son rythme de vie
- Faciliter la découverte des richesses du patrimoine culturel et naturel de son territoire

AXE 2

ENCOURAGER la participation et l'engagement citoyen

- Contribuer au vivre ensemble
- Accompagner et valoriser les expérimentations locales
- Inciter et soutenir les démarches écocitoyennes

AXE 3

AGIR pour l'égalité et l'équité

- Promouvoir l'égalité des chances
- Défendre l'égalité homme/femme, fille/garçon, et lutter contre les discriminations
- Favoriser la prise en compte des mixités et des diversités culturelles et familiales
- Prévenir et accompagner les situations de vulnérabilité, de rupture et les conduites à risque

AXE 4

PARTAGER une démarche de co-éducation

- Développer et consolider les partenariats
- Garantir une continuité et une cohérence éducative
- Valoriser le rôle éducatif des parents et soutenir la fonction parentale

LE PLAN D'ACTION

Cette étape a été élaborée à partir du bilan des actions du précédent PEC et des actions proposées par les élus et acteurs de terrain lors des séances de travail.

ACCUEILS

- 1 Structuration des accueils prenant en compte les rythmes et le développement de l'enfant et du jeune dans les projets des établissements scolaires et des projets pédagogiques, dans le respect du cadre réglementaire lié aux accueils de mineurs (code de l'action sociale et des familles, Accueils Collectifs de Mineurs - ACM)
- 2 Espaces dédiés et propices à la découverte et au renforcement des compétences psycho-sociales
- 3 Mise en place de parcours de découverte à l'échelle du territoire (culturel, sportif, environnemental, ...), maintien des séjours et des colos apprenantes, avec prise en compte des différents dispositifs (savoir nager, savoir rouler à vélo, spectacles et cinémas à l'école ...)
- 4 Complémentarité, accompagnement et formation des personnels

PLACE DE L'ENFANT ET DU JEUNE

- 5 Articulation des différents temps de l'enfant sur la base d'un travail de co-construction avec les co-éducateurs (projets d'écoles et projets pédagogiques, charte ATSEM et équipes enseignantes...)
- 6 Maintien d'une continuité éducative entre les différents temps de passage de la petite enfance à la jeunesse par la mise en place de passerelles: par tranche d'âge, de structure en structure...
- 7 Travail sur l'implication et la mobilisation du public au regard de ses besoins
- 8 Mise en place de projets mobilisateurs et participatifs
- 9 Travail sur les conditions d'accès aux services: diversité de l'offre de service à l'échelle du territoire, mobilité...
- 10 Mise en place d'une veille éducative à l'échelle du territoire

PLACE DES FAMILLES

- 11 Mobilisation et participation des familles sous différentes formes
- 12 Accompagnement auprès des familles
- 13 Communication régulières et échanges à mettre en place à destination des familles : Portail famille, ENT, réunions...

PARTENARIAT (*institutionnel et associatif*)

- 14 Mobilisation et développement du partenariat
- 15 Consolidation et développement des projets co-construits avec les partenaires
- 16 Maintien des temps d'échanges de pratiques avec les partenaires : coordination, comité de suivi...

COMMUNICATION

- 17 Plan de communication du PEC à destination des familles
- 18 Diffusion d'informations régulières sous différentes formes auprès des familles, des partenaires...

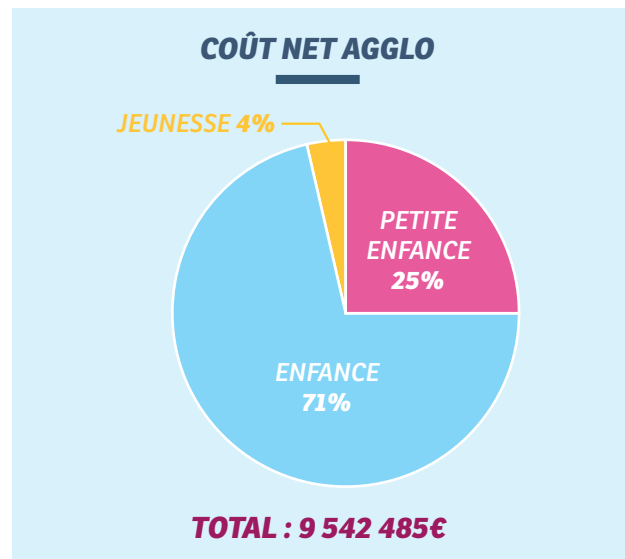
LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

DU PEC

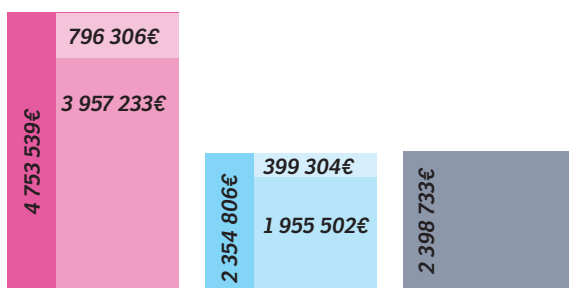
La mise en œuvre et l'évaluation du Projet Éducatif Communautaire se traduit également par un suivi du coût de fonctionnement des équipements et services dans les domaines de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

Les éléments financiers ci-dessous reflètent les charges / recettes des structures communautaires, le pilotage et la coordination ainsi que les subventions versées aux gestionnaires associatifs en 2022.

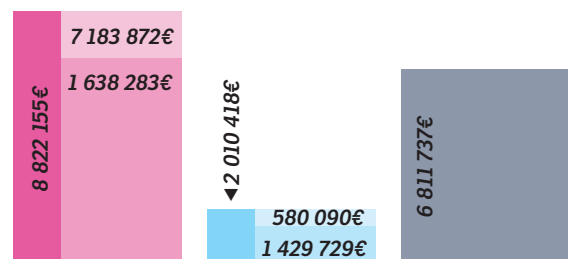
Ces éléments sont la base d'un tableau de bord évolutif autour du fonctionnement des équipements, des services, des publics visés par le PEC.



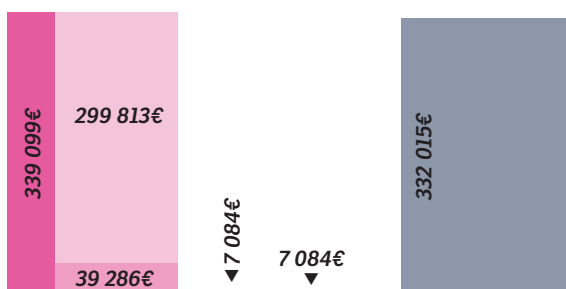
PETITE ENFANCE



ENFANCE



JEUNESSE



- Total Charges PEC
- Charges services communautaires
- Subventions versées aux gestionnaires associatifs
- Total Recettes PEC
- Recettes CAF / MSA
- Recettes Familles
- Coût net agglo



5 | GOUVERNANCE ET PILOTAGE

LA GOUVERNANCE

Plusieurs instances de gouvernance ont été mises en place pour piloter le STEF, et ce à plusieurs niveaux.

INSTANCE DE PROPOSITION

COMITÉ DE PILOTAGE INTERNE composé des conseillers délégués aux politiques Éducatives et de la Ville, les Présidents des commissions thématiques, des élus désignés par les Maires de Gaillac, Graulhet, Rabastens, Lisle-sur-Tarn. Il se réunit au moins 2 fois/an.

INSTANCES DE RÉFLEXION

ATELIERS CTG/PEC et ATELIERS MIXTES (exemple Jeunesse / Mobilité / Logement) composés des membres du COPIL interne, des conseillers délégués aux thématiques transversales, techniciens (à titre consultatif).

INSTANCES DE DÉCISION

EXÉCUTIF qualifie, arbitre et lance la démarche et valide les projets de l'agglomération Gaillac-Graulhet.

COMITÉ DE PILOTAGE PARTENARIAL composé des représentants de l'agglomération Gaillac - Graulhet et la CAF, l'EN, le SDJES, l'Etat, la MSA, le Département. Cette instance assure l'ensemble des étapes de validation de la démarche et son suivi durant la mise en œuvre et se réunit au moins 1 fois par an.

LE PILOTAGE ET SUIVI TECHNIQUE

Plusieurs instances opérationnelles organisent et assurent le déploiement du STEF et du PEC. Elles préparent le comité de pilotage et les recommandations qui favorisent les débats et facilitent une prise de décision partagée.

COMITÉ TECHNIQUE INTERNE composé des directrices, du chargé de mission, des coordonnateurs, des responsables, des chefs de projet des services Petite Enfance, Famille et Éducation, Politique de la Ville ainsi que de la conseillère technique CAF du territoire et de techniciens référents des services de la L'agglomération Gaillac-Graulhet, concernés par le STEF.

Il se réunit au moins 1 fois par trimestre.

COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL

composé du COTECH interne, des partenaires institutionnels, associatifs ainsi que de techniciens référents.

Il se réunit au moins 2 fois par an.

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

(Parentalité, Animation de la Vie Sociale, Santé/Santé environnementale) et

METHODOLOGIQUES (Communication, Évaluation, Ressources) à l'intérieur desquels

on retrouve des techniciens référents de l'agglomération et des communes, des

partenaires institutionnels ainsi que des

partenaires associatifs. Ils se réunissent 1 fois par

trimestre.

Sous la responsabilité de la Directrice Petite Enfance et Famille, le chargé de mission Politiques Familiales et Éducatives conduit, anime, suit et évalue le STEF et le PEC dans le cadre des politiques publiques en lien avec le projet de territoire de la Communauté d'agglomération.

Pour cela, il mobilise et anime la dynamique partenariale locale et institutionnelle dans le champ de l'action éducative et sociale. Il contribue à la mise en place de projets et d'actions transversales en tenant compte des leviers et contraintes budgétaires.



6 | ÉVALUATION ET SUIVI

ÉVALUATION

ET SUIVI DE LA DÉMARCHE STEF

Enjeu

Faire progresser le « faire ensemble » afin de renforcer l'efficacité et la coordination de l'action publique.

Évaluer la démarche permet :

- 1• d'interroger et comprendre les conditions de mise en œuvre du STEF, de la CTG et du PEC
- 2• de mesurer le chemin parcouru dans la relation entre les partenaires et notamment entre l'agglomération et la CAF



Question évaluative globale

- Dans quelle mesure le STEF a-t-il eu un impact sur le territoire et sur le renforcement des modes de collaboration ?

Questions évaluatives spécifiques

- Dans quelle mesure le STEF a-t-il été un outil de co-pilotage CAF/Agglomération permettant aux élus de définir une vision globale et partagée du territoire ?

- En quoi le STEF a-t-il contribué à renforcer la collaboration entre la CAF, l'Agglomération, les communes, les services de l'Etat de la Région et du Département ?

- En quoi le STEF a-t-elle permis la mobilisation et l'implication des acteurs de terrain ?

- Dans quelle mesure la dynamique partenariale autour du STEF a-t-elle renforcé la transversalité entre les services internes de l'agglomération et avec les communes ?

Source : Guide d'appui à l'évaluation des Conventions Territoriales Globales (CTG) - Groupe de travail national coordonné par la DSER-CNAF, 2022.

ÉVALUATION

ET SUIVI DU PLAN D'ACTION STEF

Enjeu

Porter une analyse des réalisations prévues dans le plan d'action du STEF et ce qu'elles ont produit.

Évaluer les actions permet :

- 1• de rendre compte de l'avancement du plan d'action
- 2• vérifier l'atteinte des objectifs et observer ce qui a fonctionné, n'a pas fonctionné, et comment cela a fonctionné concrètement
- 3• proposer des ajustements, idéalement sans attendre la fin du STEF



Questions évaluatives du STEF

- En quoi le STEF a-t-il amélioré et développé l'offre de service et notamment l'accès des enfants, des jeunes et des familles confrontées à des situations de vulnérabilité et de handicap ?

- En quoi le STEF a-t-il permis la complémentarité des actions autour de la parentalité ?

- Dans quelle mesure les actions du STEF retenues ont-t-elles pris en compte les préoccupations de la société actuelle (développement durable, numérique, santé ...) ?

- En quoi le STEF a-t-il permis de déployer de nouveaux projets dans des champs d'intervention non investis auparavant ?

- Dans quelle mesure l'information et la communication ont-elles été accessibles et ont-elles facilité le pouvoir d'agir des jeunes et des familles ?

Précisions également de manière plus fine les attendus du PEC :

Questions évaluatives du PEC

- Dans quelle mesure les actions retenues du PEC ont-elles participé au développement des pratiques éducatives sur le territoire (physiques et sportives, artistiques et culturelles, environnementales et scientifiques) ?

- Dans quelle mesure les actions mises en œuvre ont-elles intégré les valeurs éducatives du PEC et contribué à les faire vivre auprès des publics ?

- En quoi le PEC a-t-il favorisé un accompagnement adapté à tous les enfants, les jeunes et leurs familles ?

- En quoi le PEC a-t-il contribué à construire des parcours (enfants, parents) garantissant la continuité et la cohésion éducative ?

- Dans quelle mesure le PEC a-t-il encouragé la mise en œuvre des actions et des pratiques nouvelles et/ou innovantes ?

- Dans quelle mesure le PEC a-t-il encouragé le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes au travers de la mise en œuvre de leurs propositions ?

L'évaluation sera conduite au regard des critères suivants :

EFFICIENCE En quoi les résultats sont-ils à la hauteur des moyens mis en œuvre ?

EFFICACITÉ En quoi les résultats ont-ils été obtenus par la mise en œuvre des actions ?

COHÉRENCE En quoi les résultats sont-ils cohérents entre eux ?

PERTINENCE Impacts : en quoi les résultats obtenus ont-ils modifié la situation initiale ?
À quels horizons (court, moyen terme) ?

DURABILITÉ Quelle est la durabilité des résultats et de la mobilisation des populations et des partenaires dans le futur ?

| LEXIQUE

ABS	Analyse des Besoins Sociaux
ACM	Accueils Collectifs de Mineurs
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ATPS	Association Tarnaise de Pédagogie Sociale
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé dans les Écoles Maternelles
AVS	Animation de la Vie Sociale
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAMPS	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPA	Centre Médical Psychologique Adultes
CTG	Convention Territoriale Globale
EN	Éducation Nationale
LAEP	Lieu d'Accueil Enfant-Parent
MAM	Maisons d'Assistants Maternels
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MSA	Mutualité Sociale Agricole
NEET	Not in Éducation, Employment or Training = Ni en emploi, ni en études, ni en formation
OPAH	Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PCAET	Plan Climat-Air-Energie Territorial
PEC	Projet Éducatif Communautaire
PEDT	Projet Éducatif De Territoire
RPE	Relais Petite Enfance
SDJES	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
STEF	Schéma Territorial Éducation-Famille

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET

05 63 83 61 61

Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

amelie.galand@gaillac-graulhet.fr

www.gaillac-graulhet.fr



AVEC LES PARTENAIRES SIGNATAIRES DE LA CTG ET DU PEC

